

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2021

Présents : Olivier CAVALLIN, Loïs MATIVET, Félicien JOUHAM, Virginie GUYON, Raphaël COTE, Thierry ROCHE, Gérald BESANCON, Nicolas MANZONI, Florian CASEAUX, Damien SARTORIS, Amandine MARCHIONINI, David PERNODET, Benjamin PETOT, Marie-Véronique GAUTHIER, Carole FAIVRE

Votants : 15

Secrétaire de séance : Carole FAIVRE

Le quorum est atteint

Pas de questions ni de remarques sur le compte rendu du conseil municipal du 4 février 2021, ledit compte rendu est donc adopté à l'unanimité.

Ordre du jour

I/Point sur l'organisation des commissions

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal prend ses décisions sur ce qui a été décidé en commissions afin de pouvoir avancer de manière plus efficace lors du Conseil Municipal.

Par conséquent, il est demandé aux présidents de commissions de réaliser des comptes rendus qui seront envoyés aux membres du Conseil municipal et aux membres des commissions de respecter ce qui a été dit décidé en commissions.

Il est ici rappelé que ce qui est dit lors des commissions doit rester confidentiel.

II/Point sur la commission animation : fête de Crotenay et fête des plantes

1°) Fête de Crotenay

La commission souhaite redynamiser la fête de Crotenay sur trois jours :

*le samedi, retraite aux flambeaux, suivi d'un concert

*le dimanche, apéritif offert par la mairie, concours de pétanque ?

* le lundi, durant la journée pourrait avoir lieu le spectacle des enfants, et une éventuelle kermesse à mettre en place en coordination avec le sou des écoles.

Les associations seront contactées afin d'organiser, si elles souhaitent, une buvette, petite restauration.

2°) Fête des plantes organisée en collaboration avec Nicolas et Gaëtan

Elle se déroulera le weekend des 22 au 23 mai 2021.

Des exposants vont venir de toute la France. Nicolas est donc en train de regarder pour leur trouver un hébergement et prévoir des repas.

La fête des plantes se composera :

* d'une zone d'exposants et d'animations,

* d'une partie plantes à vendre,

* d'une partie parcours de 3 kms qui débutera de l'école, pour aller rue de la Fin Dessus, Chemin des Epinettes, puis descente vers la rivière et passage par la lagune pour se terminer vers la maison de Thierry ROCHE (sur ce parcours, Gaëtan a identifié 80 espèces de plantes « remarquables »).

Les associations seront contactées afin d'organiser, si elles le souhaitent, une buvette, une petite restauration. Il faudra également organiser un service sécurité afin que les exposants puissent laisser leurs plants pendant la nuit, ainsi qu'organiser l'entrée au public.

De plus, les personnes vivant sur le parcours et souhaitant montrer leur jardin pourront participer « au parcours ».

Une page facebook sera mise en place.

Le prix de l'entrée a été fixé à 2 € pour les plus de 12 ans afin de régler les petits frais. Le bénéfice éventuel servira pour le fleurissement du village et l'achat de plantes vivaces.

Normalement, le marché aura également lieu le dimanche matin.

En espérant que la situation sanitaire permette l'organisation de ces évènements.

Une réunion avec les associations est prévue le 17 mars prochain.

III/Point sur les travaux

Rue de la Vouivre, Carrefour du 5 août, le poteau orange a été installé. La « Tour Eiffel » va être enlevée fin mai.

Enedis devait se mettre d'accord avec Orange, mais orange a fait seule.

La commission travaux s'est réunie le 14 février dernier.

Elle s'est rendue à la salle des fêtes pour regarder les éventuels postes de travaux à réaliser (des devis ont été demandés pour l'isolation des murs, des retouches de maçonnerie ainsi que des changements d'huisseries à l'étage).

Le plafond de la salle des fêtes a été inspecté et il est solide. Par conséquent, l'association du billard va pouvoir installer son second billard et rénover la salle.

Concernant la partie logement de l'Auberge d'Emilie : la commission doit se réunir pour établir des plans de l'appartement et ainsi déterminer les futurs travaux à réaliser.

Concernant la Maison de Monsieur REVERCHON :

Madame EDAIR, brocanteuse, s'est proposée pour récupérer des objets. Et fera un don de ce qu'elle a vendu à la Commune pour nous remercier.

Une de ses connaissances doit nous établir un devis pour vider la maison ; elle se propose également de vider le logement de l'Auberge d'Emilie.

Monsieur Le Maire attend les devis. Le Conseil municipal décidera ensuite d'organiser ou non une corvée.

Florian a déjà obtenu des devis pour les bennes de l'entreprise GRUT : 55 € pour la pose et 55 € pour la dépose ; 159 € la tonne pour le tout-venant ; 75 € la tonne pour le bois et 3,50 € de location/jour de la benne.

L'eau coule toujours dans la maison de Monsieur REVERCHON, probablement dû à un tuyau bouché, ... affaire à suivre.

IV/Orientations budgétaires

La préparation du budget 2021 est en cours.

Il est ici précisé que la société PERNOT doit verser à la Commune 83 500,00 € (pour rappel, l'année dernière, elle avait versé 38 000,00 €).

Concernant les dépenses d'investissement :

*Monsieur le Maire indique qu'il attend toujours le chiffrage de l'architecte pour les travaux de l'Auberge d'Emilie et le budget de l'ONF.

*un budget de 100 000,00 €, l'acquisition + les travaux à chiffrer pour l'Auberge d'Emilie

*un budget de 25 000,00 € est prévu pour la voirie.

*un budget de 2 000,00 € est prévu pour les plantations.

Au niveau des subventions, on attend une subvention de 37 000,00 € pour des dépenses d'électricité, changement des fenêtres de l'appartement et réfection de l'appartement, représentant environ 70 % des dépenses.

Monsieur le Maire attend le devis sur la télé surveillance pour l'eau (réservoir et forage). Aujourd'hui, le système est totalement obsolète et coûteux. Des devis pour quatre vannes sont en cours également.

V/RPQS

Ce rapport indique une perte d'eau sur le réseau. Le rendement est de 67 %. D'où l'intérêt d'un système de télé surveillance qui fonctionne.

Une nouvelle recherche de fuite va être réalisée. Car le réseau est considéré comme « bon » lorsque le rendement atteint 75 %.

Les ménages ont consommé moins d'eau, donc les recettes ont diminué.

Le rapport est mis au vote. Il est adopté à l'unanimité.

Informations et questions diverses

*Monsieur le Maire a pris part à une réunion préparatoire avec Véolia et la Communauté de Communes concernant la station d'épuration. Le projet est de raccorder le village à la station de MONTIGNY SUR L'AIN, vu les mauvais résultats de la station de Crotenay. Il a donc donné son accord pour réaliser une étude.

*La chambre d'agriculture a communiqué son devis, pour l'aide à la mise en place du marché, d'un montant de 1 584,00 €. Par conséquent, il a été décidé de se passer de leur service.

*Une enquête publique est mise en place pour l'échange de terrain entre la Commune et l'entreprise JOUHAM.

L'enquêteur public sera présent le 16 mars 2021 de 9h00 à 11h00 et le 30 mars 2021 de 16h00 à 18h00. Le dossier est consultable en mairie.

*L'association ABRAPA propose des formations, gratuites, pour les personnes âgées de plus de 75 ans pour le développement cognitif, développement de la mémoire.

La proposition de ce service est mise au vote. Le conseil l'adopte à l'unanimité.

*Une réunion avec l'ONF doit avoir lieu pour présenter les travaux d'aménagement de la forêt.

Monsieur le Maire n'a pas encore eu de retour concernant la demande d'explication sur les frais de l'ONF retenus sur le prix de vente dont nous avons parlé dans les dernières infos Crotenay.

Deux autres ventes groupées ont eu lieu :

Une vente de 887,16 €. La commune a perçu 2 €

Une vente de 2 865,86 €. La commune a perçu 1 015,13 €

*L'association du Golf invite les Conseillers municipaux le 13 mars prochain pour participer à leur assemblée générale en visio.

*Il a encore été constaté des problèmes de quantité et de qualité des repas de la cantine. Notamment des kiwis trop mûrs. Les élèves n'ont donc pas eu de dessert ce jour-là... Afin de parer au manquement éventuel de la cantine municipale, la Commune va acheter des desserts non périssables.

La séance est levée à 22h44.

La secrétaire de séance,

Carole FAIVRE

Le Maire,

Olivier CAVALLIN